



SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE DE L'ORDRE DE MALTE

FONDÉE LE 13 JUIN 1986 – RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 28 OCTOBRE 2005

sous le haut patronage de :

S.A. E^{me} Fra' Angelo de Mojana [†]

Prince et LXXVII^e Grand Maître de l'Ordre Souverain de Malte

S.A. E^{me} Fra' Andrew Bertie [†]

Prince et LXXVIII^e Grand Maître de l'Ordre Souverain de Malte

Siège social : 10, place des Victoires - 75002 Paris

Téléphone : 01.42.96.48.36 - Courriel : histoirepatrimoinemalte@gmail.com



SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE DE L'ORDRE DE MALTE

BIENFAITEURS DE LA SOCIÉTÉ

- | | |
|-----------------------------------|--|
| M. Robert Mathern (1906-1998) | M. (1907-1999) et Mme Michel Pomarat |
| M. Melchior d'Espinay (1915-2000) | M. Antoine Hébrard |
| M. Jean Grassion (1914-1999) | Mme van der Sluijs, née Simone Lacroix (1917-1998) |
| Mme Cino del Duca (1912-2004) | |

ANCIENS PRÉSIDENTS

- Bailli-prince Jean-Louis de Faucigny-Lucinge (1986-1992)
- Bailli-comte Géraud Michel de Pierredon (1992-2006)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

- M. Jean-Pierre Babelon, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-lettres).
- M. Alain Blondy, professeur à la Sorbonne et à l'Université de La Valette (Malte).
- M. Michel Bur, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-lettres), professeur émérite à l'Université de Nancy.
- † M. Jean Favier, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-lettres), directeur général honoraire des Archives de France et président de la Bibliothèque nationale de France.
- M. Jean Richard, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-lettres), doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Dijon.
- M. Pierre Toubert, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-lettres), professeur au Collège de France.
- M. André Vauchez, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-lettres), directeur honoraire de l'École française de Rome.
- M. Michel Zink, membre de l'Institut (Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres), professeur au Collège de France.

CONSEIL D'ADMINISTRATION (21 juin 2012)

- Président : M. Jean-Bernard de Vaivre, correspondant de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), grand officier du Mérite de l'Ordre de Malte
- Vice-Présidents : M. Gabor Mester de Parajd, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean (Grand Bailliage de Brandebourg), architecte en chef des Monuments historiques, correspondant de l'Académie d'architecture.
M. Laurent Vissière, archiviste-paléographe, normalien, maître de conférences à Paris-IV Sorbonne, membre de l'Institut universitaire de France.
- Trésorier : M. Roger Ciffréo, expert-comptable et commissaire aux comptes en retraite, chevalier de l'Ordre équestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem.
- Secrétaire : M. Michel Hauser, chevalier du mérite de l'Ordre de Malte.

AUTRES MEMBRES (ordre alphabétique)

- M. Alain Blondy, professeur aux Universités de la Sorbonne et de La Valette.
- Madame Anne Brogini, ancien membre de l'École française de Rome, maître de conférences à l'Université de Nice-Sophia Antipolis.
- M. Michel Bur, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-lettres), professeur émérite à l'Université de Nancy.
- M^e André Damien, chevalier grand-croix de grâce magistrale, membre de l'Institut (Académie des Sciences Morales et Politiques).
- M. Antoine Hébrard, chevalier du mérite de l'ordre de Malte, président-directeur général du Who's Who in France et du Bottin Mondain.
- M. Jean-Vincent Jourd'Heuil, docteur en histoire médiévale, chercheur associé au LAMOP (UMR 8589).
- M. Philippe Plagnieux, professeur à l'École des chartes et à la Sorbonne.
- M. Jean-Christian Poutiers, archéologue.
- M. Xavier Quenot, restaurateur et historien de la commanderie de La Romagne.
- M. Jean Richard, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), archiviste-paléographe, doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Dijon.
- Madame Françoise Roux, secrétaire générale de la Société historique Ernest d'Hauterive.
- M. Michel Vergé-Franceschi, professeur à l'Université François Rabelais, Tours.

CORRESPONDANTS RÉGIONAUX

- M. Xavier Quenot : Bourgogne, Franche-Comté
- M. Jean-Vincent Jourd'heuil : Champagne, Berry, pays Chartrain, Orléanais

SOMMAIRE DU BULLETIN N° 35

	Pages
<i>Les mémoires relatifs à la reconquête de la Terre sainte adressés, à sa demande, au pape Clément V, par Foulques de Villaret et Jacques de Molay, ainsi que la suite qui leur fut réservée</i>	
Alain Beltjens	4
Résumé en anglais	37
<i>La tapisserie des Victoires de l'Ordre et les tentures disparues du palais magistral de Rhodes</i>	
Jean-Bernard de Vaivre	39
<i>Taques, cloche et faïences : Souvenirs laissés par le commandeur François du Hamel et le grand prieur Eustache Bernart d'Avernes</i>	
Xavier Quenot	70
Résumé en anglais	90
<i>L'allégorie de l'Ordre de Malte : De la genèse à l'apogée baroque (1565-1680)</i>	
Caroline Chaplain	91
Résumé en anglais	104
<i>À propos de l'Ordre de Malte dévoilé (1790) du pseudo Carasi</i>	
Alain Blondy	105
Résumé en anglais	112
<i>Une plaque d'émail d'Alof de Wignacourt</i>	
Jean-Bernard de Vaivre	114
<i>Le château de Belvoir - Le chantier de fouilles et ses promesses</i>	115



COTISATIONS POUR 2016

- Membres titulaires : 40 €
- Membres titulaires à vie : 400 €

**Illustration de la couverture :**

Attaque par la flotte de l'Ordre des navires mamlouks et du port d'Alexandrette, par la flotte commandée par fr. Philippe de Villiers de l'Isle-Adam (cl. JBV).

La Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte ne prend pas la responsabilité des opinions exprimées dans les écrits dont elle autorise l'insertion dans le bulletin.

LES MÉMOIRES RELATIFS À LA RECONQUÊTE DE LA TERRE SAINTE ADRESSÉS, À SA DEMANDE, AU PAPE CLÉMENT V, PAR FOULQUES DE VILLARET ET JACQUES DE MOLAY, AINSI QUE LA SUITE QUI LEUR FUT RÉSERVÉE

Introduction

Suite au trébuchement de Saint-Jean-d'Acre survenu à la fin du mois de mai 1291 et à l'expulsion des chrétiens de Terre sainte, l'Occident, traumatisé, cherche fébrilement, à reconquérir celle-ci. La préparation d'une nouvelle croisade est le souci majeur de tous les papes qui se sont succédés depuis Nicolas IV, le premier pontife Franciscain, jusqu'à Clément V, le premier pape d'Avignon. Cependant, au préalable, ce dernier entend s'entourer des conseils de ceux qui connaissent le mieux la question, à savoir les Templiers et les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Dans le chapitre I, nous étudierons la bulle *In specularis preeminentia* du 6 juin 1306 aux termes de laquelle le pape Clément V convoque le maître de l'Hôpital Foulques de Villaret à la curie pour délibérer avec lui et le maître du Temple, Jacques de Molay, sur les meilleurs moyens de reconquérir les Lieux saints. D'autre part, il n'est pas douteux que le souverain pontife a demandé, en outre, au maître du Temple son avis sur la faisabilité de la fusion du Temple avec l'Hôpital¹. Suite à la conquête de l'île de Rhodes entreprise dès le mois de juin 1306 par les Hospitaliers, Foulques de Villaret a vraisemblablement demandé au souverain pontife d'ajourner le rendez-vous fixé par celui-ci. Dans les chapitres II et III, nous étudierons les mémoires relatifs à la faisabilité de la reconquête des Lieux saints adressés dans le courant du second semestre de 1306, par Foulques de Villaret et Jacques de Molay, à sa demande, au pape Clément V, depuis Chypre, pour ne pas perdre de temps. Dans le chapitre IV, nous examinerons si Foulques de Villaret et les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem ont également élaboré en Orient, comme le soutiennent certains auteurs, entre le mois de septembre 1306 et l'été de 1307, un « projet de

croisade » baptisé « projet de passage particulier proposé par l'ordre de l'Hôpital 1306-1307 » et s'ils l'ont soumis au Saint-Siège. Dans le chapitre V, nous verrons les suites qui furent réservées aux mémoires des deux maîtres et notamment la bulle *Exurgat Deus* promulguée, le 11 août 1308, par le pape Clément V.

Chapitre I

En juin 1306, le pape Clément V appelle auprès de lui le maître du Temple Jacques de Molay et le maître de l'Hôpital Foulques de Villaret pour connaître leur opinion sur les meilleurs moyens de reconquérir la Terre sainte

A. – Les convocations adressées par Clément V à Foulques de Villaret et à Jacques de Molay, les invitant à se présenter à la cour pontificale avant la Toussaint de 1306. La bulle In specularis preeminentia du 6 juin 1306.

Né à Villandraud, en Gironde et nommé archevêque de Bordeaux en 1300, Bertrand de Got est élu pape, sous le nom de Clément V, le 5 juin 1305, à Pérouse à l'issue d'un conclave qui dura pas moins d'un an. Il est sacré à Lyon, le 14 novembre 1305, en présence du roi de France Philippe IV le Bel qui a contribué efficacement à son élection sous certaines conditions et notamment la promesse d'annuler les actes de Boniface VIII qu'il jugeait contraires à ses intérêts. Dans les mois qui suivirent son sacre, Clément V décide, à l'instar de plusieurs de ses prédécesseurs, d'entreprendre une croisade afin de recouvrer la Terre sainte. Le 6 juin 1306, il convoque à cette fin, à la cour pontificale, le maître de l'Hôpital de Saint-Jean pour conférer avec lui et le maître du Temple de cette délicate question. Dans la bulle « *In specularis preeminentia* » qu'il adresse de Bordeaux, le

¹ Voyez Alain Beltjens, « Les vaines tentatives des papes, entre les années 1274 et 1307, en vue de fusionner les ordres militaires pour reconquérir la Terre sainte, ainsi que leur issue sous le pontificat de Clément V : l'anéantissement du Temple et l'ascension fulgurante de l'Hôpital de Jérusalem » dans le bulletin n° 34 de la *Société de l'histoire et du patrimoine de l'ordre de Malte* (2016), chapitre V, A.-2, p. 12 et B.-, pp. 14 à 19.

6 juin 1306, à Foulques de Villaret, le souverain pontife lui fait savoir que les rois de Chypre et d'Arménie, avec lesquels il compatit de tout cœur, le prient instamment de leur apporter son aide². C'est pourquoi il désire examiner attentivement avec lui et avec le maître du Temple Jacques de Molay³, les moyens les plus sûrs de recouvrer la Terre sainte et de porter secours aux deux rois chrétiens. Il a pleine confiance en la loyauté, la circonspection et la fidélité des maîtres de l'Hôpital et du Temple qui connaissent bien la Palestine et bénéficient d'une longue expérience de la guerre contre les Sarrasins et pourront dès lors le conseiller beaucoup mieux que les autres sur ce qu'il y a lieu de faire pour mener à bien la grande expédition qu'il projette. En outre, ajoute-t-il, les maîtres de l'Hôpital et du Temple sont, hormis l'Eglise romaine, plus concernés que tout autre, par la croisade qu'il envisage d'entreprendre. En conséquence, il ordonne au maître de l'Hôpital de venir en sa présence, avant la Toussaint de l'année 1306 ou au plus tard dans la quinzaine qui suivra cette fête, le plus secrètement possible et en se faisant accompagner de peu de monde puisqu'il trouvera en Europe de nombreux chevaliers de son ordre pour le seconder. Le pape lui recommande de laisser sur place un lieutenant et des chevaliers aguerris aptes à défendre les domaines acquis dans l'île de Chypre par l'Hôpital de Jérusalem, afin que son absence, qui sera de courte durée, ne porte pas préjudice aux intérêts de son ordre. Il insiste enfin pour que Foulques de Villaret emmène avec lui quelques anciens prud'hommes, que leur sagesse, leur expérience et leur zèle, rendront capables de donner au souverain pontife de bons et judicieux conseils, conjointement avec lui, sur le projet de reconquête de la Terre sainte.

En ce qui concerne le maître du Temple, Jacques de Molay, je n'ai pas trouvé la copie de l'écrit dans lequel le pape Clément V lui ordonne de venir en sa présence, à la cour pontificale, avant la Toussaint de l'année 1306 ou au plus tard le 15 novembre qui suit, pour délibérer avec lui et le maître de l'Hôpital de la préparation de la croisade. Cependant, il ressort clairement de la bulle *In specularis preeminentia* du 6 juin 1306 que le pape Clément V a dû lui faire parvenir à peu près au même moment une lettre l'invitant à le rejoindre à la curie pour discuter avec lui et le maître de l'Hôpital de son projet de croisade et, vraisemblablement aussi, de lui faire connaître son opinion sur la fusion de l'Hôpital et du Temple⁴. Nous savons, de toute façon, que Clément V n'a pas adressé à Jacques de Molay une copie de la

bulle *In specularis preeminentia* du 6 juin 1306 car, si tel avait été le cas, nous aurions trouvé dans la marge de la susdite bulle ou immédiatement après celle-ci une brève note avec la formule « *eodem modo* » ou « *in eundem modum* » ou encore « *eodem capitulo* » pour indiquer que cette bulle avait été envoyée à un autre destinataire. Or cette spécification fait défaut en ce qui concerne la bulle *In specularis preeminentia* du 6 juin 1306⁵.

B. – Quelques extraits, en latin, de la bulle *In specularis preeminentia* du 6 juin 1306.

La bulle *In specularis preeminentia* du 6 juin 1306 que je viens de résumer dans la section précédente, ainsi que la lettre aujourd'hui disparue qui invitait Jacques de Molay à se rendre à la curie au plus tard le 15 novembre 1306 peuvent être considérées comme le point de départ des événements dramatiques qui vont conduire à l'anéantissement du Temple et à la fulgurante ascension de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem. Vu l'importance de ce document, je reproduis ci-dessous quelques extraits de celui-ci.

« *Clemens, episcopus servus servorum Dei, dilecto filio magistro Hospitalis sancti Johannis Jerosolimitani, salutem et apostolicam benedictionem. In specularis preeminentia [...] Cum olim peccatis exigentibus breviter exinanitum, ymo perditum fuerit, quod longo temporis spacio fuerat Christicolarum sudoribus et magni effusione sanguinis acquisitum, nos vero monent non modicum ad predicta, quam citius comode poterimus exequenda, illustrissimi regum Armenie atque Cipri, quibus compatimur toto corde, presidia postulata ; propter que considerare compellimur aliquas certas vias ad ipsum negocium promovendum, super quibus tecum et cum dilecto filio magistro domus milicie Templi, de quorum circumspecta probitate, probata circumspectione ac vulgata fidelitate fiduciam obtinemus, deliberandum de fratrurn nostrorum consilio decrevimus et tractandum, presertim quia tu et ipse de premissis viis, negociis atque factis, et cunctis circumstantiis eorundem, propter locorum vicinitatem, longam experientiam et meditationem diutinam, melius quam ceteri consulere poteritis quid agendum, et quia negocium ipsum principalius quam ceteros post nos et Romanam ecclesiam vos⁶ contingit. Tue igitur discretioni mandamus, et in virtute obedientie injungimus quatinus ad veniendum ad presentiam nostram [...] pro salubri super predictis deliberatione, ac pro [...] expeditione felici, sic caute, sic prudenter et sic celeriter te prepares, quod infra instans festum omnium sanctorum, vel ad longius infra quindenam festivitatis ejusdem, absque terre dispendio, in qua es, tuum nobis daturus salubre*

² Delaville Le Roulx, *Cart. IV*, n° 4720, pp. 129 et 130 : « [...] illustrissimi regum Armenie atque Cipri, quibus compatimur toto corde, presidia postulata [...] ».

³ Delaville Le Roulx, *Cart. IV*, n° 4720, pp. 129 et 130 : « [...] tecum et cum dilecto filio magistro domus milicie Templi [...] ».

⁴ Voyez *infra* dans la section suivante le texte de la bulle *In specularis preeminentia* du 6 juin 1306 compris entre les mots « *Cum olim peccatis* » et « *vos contingit* ».

⁵ Je remercie vivement la Dottoressa Barbara Frale, de l'Archivio *Segreto Vaticano*, qui a bien voulu me communiquer ces quelques précisions.

⁶ Le registre du Vatican porte « *nos* ».

Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte

Si vous êtes intéressé par cet article et désirez l'acheter,
vous pouvez vous le procurer en nous contactant au

10, place des Victoires, 75002 Paris.

Téléphone : 01 42 96 48 36

Courriel : histoirepatrimoinemalte@gmail.com

LA TAPISSERIE DES VICTOIRES DE L'ORDRE ET LES TENTURES DISPARUES DU PALAIS MAGISTRAL DE RHODES

Il existe en Catalogne, à Barcelone, une tapisserie du XVI^e siècle relative à l'histoire de l'Ordre, peu connue et ce dans la mesure où elle n'est jamais plus présentée en permanence. Elle figurait parmi les tentures encore visibles du Musée des arts décoratifs de cette ville¹ il y a soixante-dix ans, mais les réorganisations successives des collections entre divers centres l'ont ensuite très vite reléguée dans les réserves des musées auxquels elle fut successivement confiée et elle n'est plus ensuite apparue que pour de courtes périodes, lors d'expositions en Espagne ou à l'étranger².

Les notices décrivant sommairement cette tenture font inmanquablement toutes référence au siège de Rhodes de 1480. Ainsi les diverses versions des catalogues des musées de Barcelone annonçaient-ils : « *Apparition de la Vierge pendant le siège de Rhodes de 1480* » et celui de 1985 à Tournai : « *Le siège de Rhodes par les Turcs* », indication reprise en 1994 à Valladolid : « *El sitio de Rodas* ».

Les rédacteurs des plus anciens catalogues avaient cependant bien vu que cette tenture n'avait pas été commandée par Pierre d'Aubusson, le grand maître qui avait su résister avec ses troupes au siège conduit de mai à août 1480 contre la ville par les considérables armées appuyées par une forte artillerie envoyées par le sultan Mehmed II, car les armoiries tissées de chaque côté du cartouche du registre supérieur de cette tapisserie portaient les armes de son successeur, Emery d'Amboise, qui fut à la tête de l'Ordre de 1505 à 1512, ce qui donnait déjà une indication importante pour la période au cours de laquelle fut commandée cette grande tenture. En dehors des notices

muséographiques et celles des catalogues d'exposition, rien de très précis n'a, jusqu'à présent, été dit du sujet de cette tapisserie, un texte paru récemment³ s'étant borné à reprendre la plupart des données sans cesse répétées.

L'étude de cette tapisserie est en outre rendue difficile par sa conservation dans des réserves, en raison notamment de ses grandes dimensions qui n'ont pas permis, depuis des décennies, son accrochage permanent dans une salle à sa mesure. Aussi les demandes pour l'examiner en détail que nous avons présentées depuis des décennies se sont-elles longtemps heurtées à cette regrettable situation. Après bien des tribulations dans divers musées de Barcelone, la tapisserie a été confiée au nouveau *Museu del Disseny* de Barcelona, dans les collections du Textile et de la mode, dont la conservatrice, Madame Silvia Ventosa Muñoz, consciente de l'intérêt d'une analyse de l'état de cette tapisserie, en a décidé un examen technique approfondi et, alertée par nos multiples requêtes sur des années, nous a permis de venir l'étudier, sans qu'il soit encore possible de la suspendre et d'en prendre un cliché de haute qualité dans son intégralité. Nous lui adressons l'expression de notre reconnaissance pour ce geste et les attentions dont nous avons été entourés par l'équipe des restauratrices venues se livrer à quelques-uns des soins que cette grande tapisserie requiert encore.

La tapisserie, de laine et de soie, mesure 9 m de long sur 4,10 m de haut (fig. 1). C'est dire qu'elle était destinée à une salle monumentale. Il a toujours été évident que cette tenture ne pouvait avoir été commandée par Pierre d'Aubusson, ses armes n'y figurant nulle part, alors que le phylactère placé au centre du bandeau supérieur de la tenture est accosté des armes d'Emery d'Amboise comme grand maître, c'est à dire écartelé aux 1 et 4 de gueules à la croix d'argent – armes de la Religion –, et aux 2 et 3, palé d'or et de gueules, armes des Amboise.

¹ *Album heliografico de la exposicion de Artes suntuarias celebrada en el edificio de la Universiadad de Barcelona*, Barcelone, 1877; *Catalogue du Musée de Barcelone*, 1906, n° 300-303; J. Ainaud, J. Gudiol, F.P. Verrié, *Catalogo Monumental de Espana, La ciudad Barcelona*, Madrid, 1947, p. 322, fig. 1289; *Junta de Museos de Barcelona, Museo de arte decorativo y arqueologico, guía - catalogo*, Barcelone, 1930, p. 300-302, n° 769 [et édition postérieure, sd], n° 466.

² *Charles V et son temps*, Gand/Tolède, 1958, n° 655; Barcelona i Lepad, Barcelone (Museu Maritim), 1981, n° 27; *Tapisserie de Tournai en Espagne, Tournai, Halle aux draps. La tapisserie bruxelloise en Espagne au XVI^e siècle*, Bruxelles et Madrid (Europalia 85 Espana), 1985, p. 154, n° 8; *La paz y la guerra en la época del Tratado de Tordesillas*, Valladolid/Lisbonne (Sociedad V centenario del tratado de Tordesillas, consejería de cultura y turismo de la Junta de Castilla y Leon), 1994, n° 284.

³ Robert L. Dauber, *Classis et castra, Marine und seefestungen der Johanniter von Rhodos 1206-1523*, Gnas, 2010, reproduit un fragment de la tapisserie sur le premier plat de la couverture, mais y voit (p. 4) l'arrivée de la flotte d'Emery d'Amboise à Rhodes, le 1^{er} septembre 1504; Il a publié ensuite un article: «Pictorial sources for Hospitaller history a Re-identification», *The military orders. Volume 5: Politics and power*, Farnham, 2012, p. 147-152, où l'auteur approche un peu mieux les réalités, sans que son identification soit complète.



Société de l'histoire et du patrimoine
de l'Ordre de Malte

Ce phylactère contient la sentence suivante :

« CLASSIS TURCHORUM NAVI DEDANS AC IN EXTREMUM DUCENS SUBSIDIO NAVALI RODIORUM MAGISTRI PROFLICATUR ET EXPELLITUR »

ce qui peut se traduire par : La flotte des Turcs s'inclinant devant le navire – c'est-à-dire la flotte⁴ – adverse et conduite au désastre, est vaincue et chassée avec l'aide de la flotte du grand maître.

La scène représentée sur la tapisserie n'est, contrairement à ce que l'on peut penser, pas une image du seul siège de Rhodes de 1480, mais elle est infiniment plus complexe, donnant dans un seul cadre, à la manière de beaucoup de peintures de manuscrits des époques antérieures, plusieurs épisodes d'événements éloignés dans le temps comme dans l'espace. Ce qui incline à penser que la commande de cette tenture par le grand maître Emery d'Amboise ne constitue pas une pièce isolée d'une série, mais devait commémorer à elle seule plusieurs hauts faits de l'Ordre, dont certains récents lorsqu'il en ordonna la confection.

La référence au siège de 1480 est évidente, mais n'est pas seule. Cet héroïque épisode de l'histoire de l'Ordre qui se déroula de mai à août 1480 avait mobilisé des dizaines de milliers d'hommes envoyés par le sultan contre la ville de Rhodes, dont les murailles furent frappées par les boulets des énormes pièces d'artillerie débarquées d'une flotte nombreuse, dont les bâtiments attaquèrent aussi, à plusieurs reprises, des points stratégiques comme le fort Saint-Nicolas, tandis que les mortiers ottomans envoyaient à l'intérieur de la ville des projectiles destinés à détruire les édifices, à tuer les Rhodiens et à provoquer chez eux des sentiments de frayeur propres à les amener à une reddition. La défense, remarquablement organisée par Pierre d'Aubusson, l'acharnement des quelques centaines de commandeurs et chevaliers de l'Ordre, des mercenaires recrutés pour les appuyer et la détermination de la population grecque, à qui les assaillants promettaient le supplice du pal, finirent par lasser les troupes turques qui rembarquèrent après quatre mois de tentatives infructueuses pour s'emparer de la ville-port.

Le siège de Rhodes en 1480

Les principaux épisodes de ce siège s'articulent autour de quelques moments forts : Le bombardement de la tour Saint-Nicolas commença le 29 mai et dura sans interruption jusqu'au 8 juin. Les 3 et 4 juin, le sommet du bâtiment s'écroula à la consternation des Rhodiens. Chaque jour, le grand-maître s'attendait à un assaut et les défenseurs mettaient en défense tout le périmètre. Un vent contraire gênant toutefois la flotte ennemie, celle-ci

ne put faire mouvement que dans la nuit du 8 au 9 juin – une trentaine de navires s'approchèrent aux alentours de minuit, mais furent accueillis par un déluge de feu. Dans l'assaut, les Turcs auraient laissé 700 morts, le double de blessés ainsi que quatre navires coulés bas. Refusant de rester sur un échec, ils préparèrent les jours suivants un pont flottant. Engin original : assez large pour laisser 7 à 8 hommes de front, il possédait aussi un mantelet avec une bombarde à son extrémité. Durant la nuit du 16 juin, ils immergèrent une ancre devant la tour, qui devait permettre d'arrimer le pont lors de l'assaut, mais un des défenseurs, entendant le « plouf » sonore de l'ancre, se mit à la mer et rapporta triomphalement l'ancre au grand-maître. Les Turcs, qui se préparaient à l'assaut, se virent contraints de le repousser de deux jours. A l'aube du 18 juin, le pont fut remorqué par de petits navires jusqu'à la tour. Mais sans plus de succès : l'artillerie des chevaliers pulvérisa la bombarde turque et le pont lui-même, les assaillants furent fauchés par le feu et se noyèrent ; la flotte se trouva également en difficulté, des brûlots achevant de la disperser, avant que les chevaliers ne contre-attaquent sur des barques.

Après ce second échec, tous les efforts turcs se portèrent sur un autre point des murailles, jugé plus faible : la muraille d'Italie contre laquelle s'appuyait le quartier juif ou *Judecque*. En fait, les Turcs avaient installé des batteries de ce côté-là dès le début du siège. Au cours du mois de juin, une dizaine de grosses bombardes pilonnèrent, jour et nuit, cette zone. Le 11 juin, le grand-maître se résolut à faire abattre une grande partie du quartier juif pour édifier une seconde muraille en retrait de la première : dès lors, hommes, femmes et enfants travaillent jour et nuit, à renforcer cette zone particulièrement menacée. Constamment sous le feu de l'artillerie chrétienne, les Turcs avaient en effet beaucoup de mal à placer leurs canons et à avancer. Ils effectuèrent donc des tranchées pour se rapprocher des fossés de la ville, essayant ensuite de combler ces fossés, avec divers matériaux – bois, pierres et terre –, mais également d'atteindre le pied des murailles pour les miner. Les chevaliers, qui suivaient ces travaux avec angoisse, apprirent, grâce aux transfuges, que ces mines échouaient les unes après les autres – les mineurs rencontrant de la roche dure, des sablières ou la nappe phréatique... Après l'échec du second assaut de Saint-Nicolas, les Turcs reprirent leur souffle, préparant avec plus de soin ce qui devrait être leur ultime attaque.

C'est seulement le 27 juillet que le pacha ordonna l'assaut. Toute la nuit, les défenseurs avaient veillé, mais à l'aube, comme rien n'était venu, ils quittèrent leur poste, ne laissant qu'une garde réduite. C'est alors que les Turcs s'élancèrent à l'assaut des murailles écroulées. Les textes parlent généreusement de 40 000 hommes qui montent en vagues successives et surprennent

⁴ Le mot *navis* a ici le sens de flotte, comme c'est d'ailleurs le cas dans les textes de Caoursin.

Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte

Si vous êtes intéressé par cet article et désirez l'acheter,
vous pouvez vous le procurer en nous contactant au

10, place des Victoires, 75002 Paris.

Téléphone : 01 42 96 48 36

Courriel : histoirepatrimoinemalte@gmail.com

TAQUES, CLOCHE ET FAÏENCES,

Souvenirs laissés par le commandeur François du Hamel et le grand prieur Eustache Bernart d'Avernes

Bien souvent, les commandeurs ont fait sculpter leurs armes sur les pierres des commanderies dont ils avaient la garde, et certaines de ces armoiries se retrouvent encore, soit à l'entrée des bâtiments, soit sur des linteaux de fenêtre ou de cheminée. Mais, fiers de leurs origines, les chevaliers de l'Ordre laissaient aussi leur marque sur des plaques de cheminée, des reliures de livres ou d'autres objets. Bien souvent, ces derniers, faciles à déplacer, ne sont plus dans les commanderies.

La Romagne est une commanderie située sur le territoire de Saint-Maurice-sur-Vingeanne. Dans cette commune, deux plaques de cheminée, aux armes d'un commandeur, se trouvent respectivement dans deux maisons qui, semble-t-il, n'ont pas de liens avec La Romagne. Ces plaques sont identiques, mais une date, 1735, ne figure que sur l'une des deux. Les armes de la famille du Hamel (d'argent à la bande de sable, chargée de trois sautoirs d'or) surmontées du chef de la Religion, ainsi que l'année 1735, indiquent clairement que ces taques ont été faites pour François du Hamel, commandeur de La Romagne de 1731 à 1736. Il y a tout lieu de supposer qu'elles proviennent donc de cette commanderie et qu'elles ont été achetées ou récupérées par la suite. Ce qui a pu survenir en 1793, lors de la vente aux enchères des biens de la commanderie, ou encore à la suite de la démolition de nombreux bâtiments durant les premières décennies du XIX^e siècle. Cette année, à l'occasion de la vente d'une des maisons précitées, une de ces deux plaques a pu être achetée et a réintégré La Romagne. Mes recherches pour la comparer à d'autres taques décorées des armes de commandeurs ou de dignitaires de l'Ordre dans le grand prieuré de Champagne n'ont pas été très fructueuses jusqu'à maintenant : une plaque aux armes de Jehan de Serocourt se trouve au musée de Troyes et pourrait provenir de la commanderie de Thors¹, et une autre aux armes du grand prieur de Champagne Eustache Bernart d'Avernes est conservée à Voulaines-les-Templiers². Cette dernière, contrairement

à celle beaucoup plus ancienne de Jehan de Serocourt³, est contemporaine des deux plaques de François du Hamel, il est donc intéressant de les comparer.

Une gravure de l'encyclopédie de Diderot et d'Alembert montre la coulée d'une plaque, à partir de la fonte en fusion (fig. 1). Fabriquer une plaque ne demande pas de matériel sophistiqué : du sable de bonne qualité et convenablement humidifié pour bien prendre et conserver l'empreinte du moule donnera aux détails la netteté nécessaire. Bien choisir un emplacement parfaitement horizontal pour couler la plaque évitera des manques ou une surépaisseur d'un côté. Ces impératifs réclament un bon savoir-faire de la part du fondeur, mais ne demandent aucun matériel coûteux ou sophistiqué. « Cette simplicité de fabrication met à la portée de tous les maîtres de forges la possibilité d'une production ponctuelle »⁴. C'est pour ces raisons qu'il est impossible de déterminer la fonderie en fonction de la qualité de la plaque : même une petite forge, pour peu qu'elle dispose d'un artisan capable, pourra réaliser une très belle plaque, la partie essentielle du travail revenant au menuisier ou sculpteur qui aura confectionné le moule.

Les plaques décrites ici sont de grandes dimensions, 107 cm de large par 112 de haut pour celles de du Hamel (fig. 2 et 3), et 117 cm. de haut par 129 de large pour celle de Bernart d'Avernes⁵ (fig. 4). Toutes sont de forme rectangulaire, mais les deux taques en provenance de La Romagne ont leurs pans supérieurs coupés. Les armes du commandeur, comme celles du grand prieur, sont représentées d'une manière très classique : l'écu aux armes de la famille, surmonté en chef de la croix de la Religion, est posé sur une croix de Malte ; il est entouré d'un chapelet entrelacé avec les pointes de la croix ; une autre croix de Malte pend au bas du chapelet. L'écu est surmonté d'une couronne de marquis. Au-dessus de la couronne se trouve inscrite la date pour seulement deux taques : 1735 pour une des plaques de du Hamel, 1739 pour celle de Bernart d'Avernes. Les bords des plaques forment

¹ « Plaques de cheminées héraldiques », *Philippe Palasi*, préface de Michel Pastoureau, Gourcuff Gradenico, 2014, plaque n° 55, et du même : « Armorial historique et monumental de l'Aube », tome 2, p. 619.

² Cette plaque est répertoriée à l'Inventaire général du patrimoine culturel sous la référence IM21005123.

³ Jehan de Serocourt a été commandeur de Thors au début du XVII^e siècle.

⁴ Les indications concernant la réalisation des plaques de cheminée sont tirées de l'ouvrage « Plaques de cheminées héraldiques », *Philippe Palasi*.

⁵ Dimensions fournies dans la notice de l'inventaire (note 2).



Fig. 1 - La coulée d'une taque. (cl. X. Quenot)

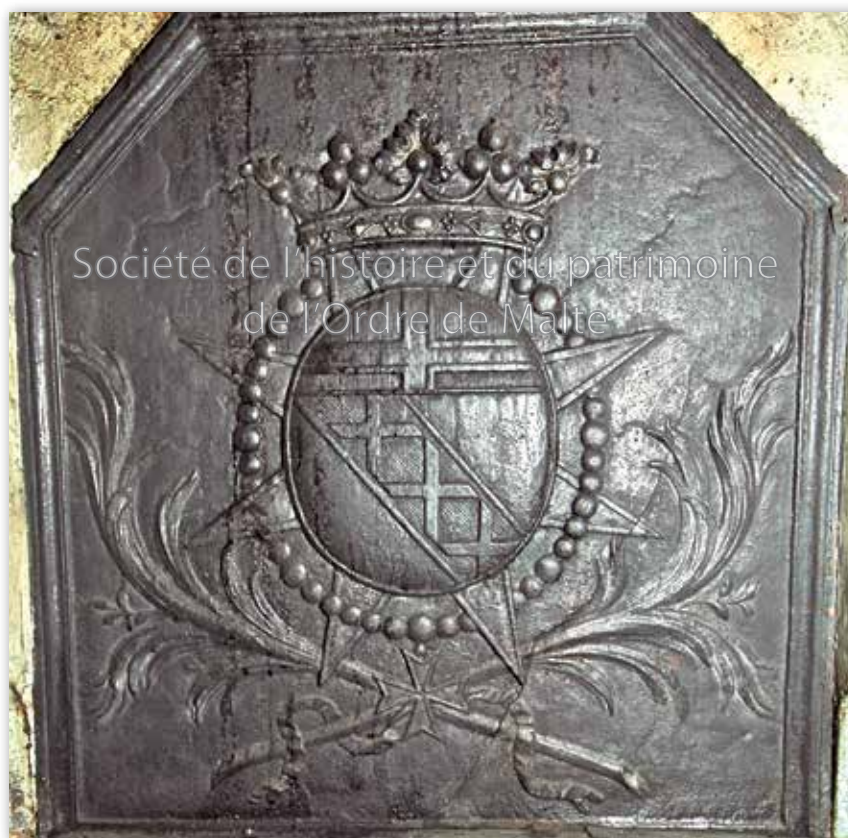


Fig. 2 - Taque aux armes de François du Hamel. (cl. J.-B. de Vaivre)



Fig. 4 - Taque aux armes d'Eustache Bernart d'Avernes conservée à Voulaines. (cl. X. Quenot)

un cadre mouluré. Là s'arrêtent les ressemblances. Pour Bernart d'Avernes, les armoiries⁶, dont les couleurs ne sont pas indiquées occupent une petite place au centre, laissant vide le reste de la plaque à l'exception de la date, inscrite en gros caractère en haut de celle-ci, alors que pour du Hamel, les armes prennent la majeure partie de l'espace. La volonté est évidente d'utiliser les armoiries pour créer un effet décoratif, et deux palmes, liées au pied de l'écu, l'entourent, accentuant encore cet effet. La date, en caractère de taille moyenne, est inscrite en haut de l'une des plaques. Les couleurs de ces armoiries sont représentées par des hachures conventionnelles. L'aspect de ces plaques est au final très différent, celles de François du Hamel paraissant beaucoup plus luxueuses. Il est possible, grâce aux registres du chapitre du grand prieuré de Champagne, ainsi qu'aux procès-verbaux des visites des commanderies, d'obtenir quelques renseignements sur ces deux personnages de l'Ordre.

Né en 1663, François a été présenté au chapitre du grand prieuré de Champagne tenu à Voulaines en juin

1672⁷, muni de ses bulles de minorité et de la quittance de son passage, par son oncle, frère Jean du Hamel, commandeur d'Avalleur, qui deviendra par la suite un important dignitaire de l'Ordre. À la mort de son oncle, en 1703, François lui succède à la tête de la commanderie de Ruetz⁸. C'est lui qui fait réaliser la superbe pierre tombale en mosaïque de marbre qui orne la tombe de son oncle dans la cathédrale de la Valette à Malte⁹ (fig. 5).

D'après la visite d'améliorissement de Ruetz, faite en 1714¹⁰, François ne semble pas s'intéresser beaucoup à sa commanderie. Il n'est pas présent à Ruetz lors de la visite. Les bâtiments ne doivent pas être très accueillants car les visiteurs ne logent pas au château, mais à la forge de Bayard¹¹. Parmi les témoins interrogés sur la vie que mène le commandeur, François Thomas, receveur aux traites, bien qu'il soit venu assez souvent dans la commanderie, ne connaît même pas le commandeur. La

⁷ ADCO, 111 H / R 219, f° 426 r°.

⁸ Commanderie de Ruetz, au hameau de Ruetz, 52170, Bayard-sur-Marne.

⁹ L'épithaphe gravée sur cette plaque est recopiée en annexe.

¹⁰ ADCO, 111 H / R 1155 / 18.

¹¹ La forge de Bayard a été créée par François de Franel, commandeur de Ruetz et de La Romagne, en 1513 et elle est toujours en activité. Elle se situe à un kilomètre de la commanderie.

⁶ Les armes de la famille Bernart d'Avernes sont : d'argent au chevron de sable, accompagné de trois trèfles de sinople, deux en chef et une en pointe.

Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte

Si vous êtes intéressé par cet article et désirez l'acheter,
vous pouvez vous le procurer en nous contactant au

10, place des Victoires, 75002 Paris.

Téléphone : 01 42 96 48 36

Courriel : histoirepatrimoinemalte@gmail.com

L'ALLÉGORIE DE L'ORDRE DE MALTE

De la genèse à l'apogée baroque (1565-1680)

L'Ordre de Malte n'a pas toujours directement contrôlé son iconographie. Pour certains de ses aspects, celle-ci s'est forgée malgré lui. La première personnification connue qui incarne l'Ordre en l'occurrence, a été réalisée en 1565 par l'artiste Giovanni Stradano (Jan van der Streart, 1523-1605) à Florence, sans qu'il n'en soit nullement de son propre fait. Sa réalisation est liée aux cérémonies données à l'occasion du mariage de Jeanne d'Autriche et de François de Médicis, célébré cette même année.

Excepté l'article de Derk Kinnane-Roelofsma qui a étudié ce sujet, publié en 1996, peu d'écrits s'intéressent à la personnification de l'Ordre de Malte. Dans cet article, l'auteur cherche à comprendre comment cette figure a joué un rôle dans la création de *Britannia*, personnification du Royaume-Uni. Il révèle à cette occasion comment la personnification de l'Ordre de Malte a pu être créée à la faveur de la victoire des chevaliers face au Turcs au Grand Siège de Malte en 1565.

Cet article sert de point de départ à celui-ci, qui vise à apporter de nouveaux éclairages sur plusieurs points, notamment sur le nombre d'années séparant la première apparition de l'allégorie à Florence de sa réappropriation par l'Ordre, et les facteurs qui pourraient expliquer sa récupération dans son iconographie. Il ne vise pas à l'exhaustivité et ne s'étend pas non plus jusqu'au XVIII^e siècle, mais cherche plutôt à rendre compte des facteurs qui ont présidé à l'apparition de cette figure dans l'iconographie de l'Ordre en interrogeant son intérêt. L'article ne rend donc pas compte de tous les supports sur lesquels a pu être repérée la personnification de l'Ordre, comme les arts décoratifs ou encore la numismatique.

Il s'appuie enfin sur une période précise, de la fin du XVI^e siècle au milieu du XVII^e siècle, période de transition où l'Ordre qui s'enrichit, doit pourtant, encore, justifier et faire exister dans les esprits son rôle militaire. Trois grands axes sont ainsi explorés pour comprendre la genèse de cette figure : les conditions particulières de sa création, les facteurs probables de sa récupération par l'Ordre, enfin les enjeux qu'elle représente dans son iconographie, notamment à travers des exemples de grands projets magistraux du XVII^e siècle.

Les conditions de sa création

Les fêtes du mariage de Jeanne d'Autriche et de François de Médicis

Côme I^{er} de Médicis et l'ordre de Saint-Etienne

Dans la capitale du duché de Toscane, un mariage prometteur s'annonce entre François de Médicis et

Jeanne d'Autriche. Cette union est capitale pour le père de François, Côme I^{er} de Médicis, qui brigue le titre de Grand Duc de Toscane¹. Côme I^{er} réalise de nombreuses réformes visant à créer un Etat centralisé et à exercer un contrôle direct sur celui-lui. Il ambitionne en fait l'autorité suprême sur son territoire et sait qu'il ne peut l'obtenir sans le Pape et la caution des Habsbourg.

Dans ce but, il commence à se rapprocher du Saint-Siège sur les questions politiques, mais il fonde surtout, en 1561, l'ordre de Santo Stefano (Saint-Étienne), dont l'objectif consiste à défendre la Chrétienté face à l'Infidèle turc. L'enjeu est majeur puisque, à ce moment-là, la chrétienté doit regarder davantage vers la Méditerranée et se préparer à de nouvelles batailles². Visant à défendre les côtes toscanes et à intervenir comme soutien maritime du Pape, l'Ordre de Santo Stefano, largement inspiré de l'Ordre de Malte qui lui sert de modèle, se présente en fait comme son rival³. Côme I^{er} en reprend d'ailleurs l'insigne, la croix à huit pointes, non plus de couleur blanche mais en rouge. L'Ordre est placé sous la protection de saint Étienne, pape et martyr, et sa règle suit celle de l'ordre des Bénédictins. Son siège est à Pise et son premier grand maître est Côme I^{er} lui-même ; son organisation se fonde non pas, comme pour l'Ordre de Malte, sur trois classes mais sur quatre classes de chevaliers (nobles, chapelains, sergents, canonniers)⁴. En Avril 1565, il confie à Giorgio Vasari la construction de son église à Pise.

¹ Né en 1519 à Castello dans le Mugello, élu le 9 janvier 1537 par le Sénat de Florence, Côme I^{er} de Médicis succède à l'âge de 18 ans à peine à Alexandre, qui avait été assassiné deux jours auparavant. Son mariage avec Eléonore de Tolède, fille du vice-roi de Naples, a permis d'unir durablement les Médicis aux Habsbourg, alors à tête de l'Empire espagnol.

² Anne Brogini, *Malte dans la tourmente : le Grand Siège de l'île par les Turcs*, Paris, Bouchène, 2011, p. 42-43.

³ Pour le grand siège de Malte, l'Ordre de Santo Stefano lutte avec l'Espagne contre les Ottomans. A la bataille de Lépante en 1571 l'ordre envoie plus d'une dizaine de galères. L'ordre réalise aussi plusieurs campagnes à l'Est de la Méditerranée, en mer Egée et en mer Noire. Jusqu'en 1640 au moins il participe en soutien aux Vénitiens contre les incursions ottomanes en Méditerranée occidentale.

⁴ Voir Marcella Aglietti (éd.), *Istituzioni, potere e società : le relazioni tra Spagna e Toscana per una storia mediterranea dell'Ordine dei Cavalieri di Santo Stefano*. Actes du congrès tenu à Pise le 18 mai 2007, Pise, ETS, 2007 ; Franco Angiolini, *I cavalieri e il Principe : l'ordine di Santo Stefano e la società toscana in età moderna*, Florence, Edifir, 1996 ; Luigi Monga (éd.), *Le Journal d'Aurelio Scetti (1575-1587) : galères toscanes et corsaires barbaresques*, Paris, Bouchène, 2008. Voir aussi Géraud Poumarède, *Pour en finir avec la croisade. Mythes et réalités de la lutte contre les Turcs au XVI^e et XVII^e siècles*, Presses Universitaires de France, coll. Quadrige, 2009.

Le mariage de son fils François, avec la fille de l'Empereur Maximilien, Jeanne d'Autriche, couronne donc sa stratégie politique. Dès la signature du contrat de mariage en 1564, Côme I^{er} demande à Vincenzo Borghini de superviser la réalisation des décors, les *apparati*, pour la cérémonie, prévue un an après. Borghini est chargé de concevoir l'ensemble de sculptures, inscriptions, portraits et personnifications qui doivent jaloner le parcours du cortège nuptial dans la ville. Le parcours traverse toute la ville et met en lumière ses principales places depuis la Porte al Prato jusqu'à la place Santa Trinita. Le coût de cet événement est considérable, comme sa durée totale, puisqu'il s'échelonne de décembre jusqu'à mars 1566.

L'invention de Vincenzo Borghini : l'allégorie de l'Ordre de Santo Stefano

Côme I^{er} de Médicis confie la conception de toutes ces décorations, sculptures, personnifications et portraits, scènes historiées, etc. à Giorgio Vasari. Le peintre fait alors appel à une grande figure intellectuelle et artistique de Florence, le moine bénédictin Vincenzo Borghini (1515-1580), qui tient le rôle de conseiller du peintre dans ce projet. Vasari lui confie la conception des décors et du parcours célébrant le mariage⁵. Passionné par l'Antiquité et par l'histoire de sa ville, Florence, Borghini publie de nombreux ouvrages et devient une référence érudite de la capitale Toscane. Son influence est déterminante dans la vie artistique de la cité ; en fait il oriente la politique artistique du duc. Gratifié pour ses excellents services en faveur du rayonnement artistique de la ville, Borghini se voit confier par Côme I^{er} la lieutenance de l'Académie de Dessin deux ans avant les célébrations du mariage.

Son travail montre une parfaite maîtrise du langage allégorique et de l'émblématique. La simplicité et l'efficacité des programmes conçus par Borghini sont très appréciés de la cour cosimienne. Les dessins laissés par Borghini permettent de comprendre sa manière de travailler. Souvent associés à des notes manuscrites, les dessins de Borghini laissent aussi apparaître ses corrections, reprises et ratures, qui témoignent des différentes phases de sa réflexion⁶. Pour la réalisation de l'*entrata* au mariage de Jeanne d'Autriche et François de Médicis, Borghini avait prévu un programme visant à glorifier la ville de Florence, mais surtout les deux familles, Habsbourg et Médicis, à travers une série d'allégories et de portraits. Mais à chaque moment

important du parcours sont positionnés des éléments de décor.

Borghini explique ainsi par écrit, à Côme I^{er}, les grands principes organisant chacune de ces étapes, et les thématiques abordées dans son programme. Il y prévoit de faire apparaître par deux fois une figure qu'il a imaginée, largement inspirée de Minerve, explique-t-il, représentant l'Ordre de Santo Stefano, récemment créé par Côme I^{er}. Il souhaite l'y voir placée après le pont Santa Trinita, avec un ensemble de figures allégoriques de fleuves et de mers : aux côtés de la mer Méditerranée et de la mer Tyrrhénienne, ainsi que des fleuves tels que l'Arno notamment⁷. Il précise alors à Côme I^{er} : « et si la chose autour de ces mers vous paraîtrait pauvre, et si vous souhaiteriez l'orner davantage, on pourrait ajouter au concept, que la mer Tyrrhénienne s'accompagne d'une statue ou d'une peinture d'une femme armée, comme s'il s'agissait de Minerve avec une + sur la poitrine [] »⁸. Elle doit par ailleurs apparaître plus loin, seule, foulant aux pieds un Maure. Un dessin conservé de Borghini illustre ces propositions et montre comment il voyait l'allégorie : une femme debout armée et portant un casque empanaché, tient d'une main une lance et de l'autre un bouclier sur lequel figure, comme sur sa poitrine, l'insigne de l'Ordre de Santo Stefano⁹.

L'héritage du langage allégorique

Appelée communément la *Religion de Santo Stefano*, cette figure est censée inscrire l'ordre dans une filiation pluriséculaire faite de croisades et de combats contre l'Infidèle. En réalité très récent par rapport à d'autres tel que celui de Malte, l'ordre de Santo Stefano doit encore bâtir son image et exister durablement dans les esprits. Substitut commun pour désigner l'Ordre, le terme de *religion* renvoie aussi à l'époque des Templiers, lorsque leur grand maître lui-même, Jacques de Molay, avait désigné ainsi l'institution dans ses échanges avec le pape Clément V. Inscrire ainsi les ordres de chevalerie dans l'Histoire, s'observe encore chez Cesare Ripa qui, dans son célèbre ouvrage *Iconologia*, réédité en 1625 (publié pour la première fois en 1593), propose une allégorie de l'ordre de Saint-Lazare, dont l'auteur était aussi membre. Ripa participe, comme d'autres à son époque, du mythe consistant à faire remonter la chevalerie et ses ordres à la plus haute Antiquité¹⁰.

⁵ Antonella Fenech-Kroke, *Giorgio Vasari, la fabrique de l'allégorie. Culture et fonction de la personnification au Cinquecento* Florence, L.S. Olschki, 2011, p. 28-30.

⁶ Sur les dessins de Vincenzo Borghini voir S. Mamone et A.M. Testaverde, *Vincenzo Borghini e gli sordi di una tradizione : le feste fiorentine del 1565 e i prodromi lionesi del 1548*, dans *Vincenzo Borghini. Fra lo « spedale » e il principe. Filologia e invenzione nella Firenze di Cosimo I*, G. Bertoli – R. Drusi (éd.), actes coll. Padova, Il Poligrafo, 2002, p. 65-77.

⁷ Comme il l'indique dans une lettre adressée à Côme I^{er}, en 1565. Voir G. Bottari, S. Ticozzil (éd.), *Raccorda di lettere sulla pittura, scultura, ed architettura, scritte da' piu celebri personaggi dei secoli XV, XVI et XVII*, vol. I, Milan, Giovanni Silvestri, 1822, p. 160 et p. 172-174.

⁸ *Idem*, p. 160. Traduction de l'auteur.

⁹ Derk Kinnane-Roelofsma, *Britannia and Melita : pseudomorphic sisters*, dans *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, Vol. 59 (1996), p. 135, fig. 33.

¹⁰ Kinnane, 1996, p. 133-134, note 19 ; p. 140.

Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte

Si vous êtes intéressé par cet article et désirez l'acheter,
vous pouvez vous le procurer en nous contactant au

10, place des Victoires, 75002 Paris.

Téléphone : 01 42 96 48 36

Courriel : histoirepatrimoinemalte@gmail.com

À PROPOS DE *L'ORDRE DE MALTHE DÉVOILÉ* (1790)

DU PSEUDO CARASI

Les premiers mois de la Révolution s'étaient passés sans grand dommage pour l'Ordre de Malte, lorsque le 4 janvier 1790, Armand Gaston Camus, ancien avocat du Clergé, connu pour ses opinions jansénistes, demandait, dans une motion à la Constituante, la suppression des privilèges de l'Ordre, la déclaration de ses biens comme biens nationaux et la suspension des réceptions de Chevaliers. C'était là la première attaque frontale contre la vieille milice qui s'attela, dès lors, à se trouver des défenseurs au sein de l'Assemblée. Les plus importants furent Malouet, ancien intendant de Toulon et futur ministre de la Marine de Louis XVIII, Tronchet, le plus grand spécialiste du droit coutumier et futur défenseur de Louis XVI, Régnaud de Saint Jean d'Angély¹, avocat monarchien et futur commissaire de la République à Malte, et même Mirabeau dont l'oncle et le frère étaient chevaliers de Malte. Tous les arguments portaient sur le rôle essentiel de Malte et de l'Ordre pour le commerce de la France en Méditerranée ; ils reprenaient ceux de brochures parues peu de temps auparavant et émanant des Chambres de Commerce de Bordeaux, Marseille et Lyon. À cette défense émanant des corps consulaires et des députés proches des intérêts commerciaux, s'ajouta les représentations diplomatiques de la Sardaigne, de Venise, de la Prusse, du Portugal, de l'Espagne et, enfin, du Saint-Siège.

Mais ce fut aussi en cette année 1790 que parut, sans doute édité à Lyon et signé d'un certain Carasi, un ouvrage en deux volumes in-12, respectivement de 182 et 276 pages, intitulé *L'Ordre de Malthe dévoilé ou voyage de Malthe, avec des observations historiques, philosophiques et critiques sur l'état actuel des Chevaliers de Malthe et leurs mœurs ; sur la nature, les productions de l'île, la religion et les mœurs de ses habitants*².

Le titre était dans le style des ouvrages de voyages de l'époque qui se piquaient d'offrir, de façon encyclo-

pédique, une description pittoresque de l'étranger, des données statistiques et une présentation ethnographique. Cette publication tomba donc fort bien à un moment où l'intérêt public pour Malte était très vif en raison des débats politiques.

Toutefois, le contenu de cette œuvre était bien moins descriptif que polémique.

Dans la préface du tome I, l'auteur se présente comme un « fils de famille honnête, mais pauvre »³, originaire de Lyon qui, après ses humanités, en 1780, avait fui le domicile paternel pour ne pas avoir à supporter la nouvelle épouse de son père. C'était un adolescent de la grande ville des soyeux qui rêvait de liberté et d'horizons nouveaux et qui s'acoquina avec deux de ses condisciples, un certain Prière et un dénommé Nergier. Ce dernier, originaire de Marseille, leur fit miroiter les charmes du plus grand port de la Méditerranée et ils décidèrent de s'y rendre.

Ils prirent le coche pour Avignon, nantis de leur extrait de baptême qu'ils avaient eux-mêmes légalisés, commettant ainsi leur premier faux. De la ville pontificale, les jeunes voyageurs ne virent pas grand chose si ce n'était les jeunes femmes qu'ils rencontrèrent qui émoustillèrent leurs ardeurs adolescentes : « Ce qui seul fixa mon attention dans cette ville est la fraîcheur du sexe et, en particulier, de quelques juives que je trouvais à mon goût ; ainsi, l'on voit que j'avais des dispositions pour naturaliser »⁴.

Ils passèrent ensuite par Aix et arrivèrent enfin à Marseille. Les trois godelureaux, à peine sortis du collège et jusqu'alors préservés par leur famille, tombèrent rapidement sous la coupe d'un escroc qui les délésta de leurs économies et les laissa ainsi sans ressources. Mais les lascars avaient de l'imagination et ils entreprirent de se faire entretenir et loger par des prostituées.

Dès les premières pages, un certain ton est donné qui apparente davantage le journal de voyage de Carasi au *Satyricon*. Suburre est ici remplacé par le quartier des Acoules et le Vieux Port où les trois compagnons de débauche traînaient, de jour, leur désœuvrement tandis qu'ils fréquentaient les bouges le soir. C'est dans l'un d'eux qu'ils assistèrent à une rixe au cours de laquelle deux meurtres furent commis et pour lesquels ils furent immédiatement accusés. Leur situation était donc désespérée lorsqu'ils entendirent parler, sur le port, d'un

¹ Alors Régnaud de la Saintonge (1762-1819). Voir sur les liens avec l'Ordre : Archives nationales, M 968, n° 166 et n° 276.

² Le comte de Bray, chevalier de Malte et ministre plénipotentiaire de l'Électeur de Bavière écrivait, le 27 septembre 1790, au bailli d'Estourmel, Receveur de l'Ordre à Paris : « On m'écrit de Paris qu'il y a des émissaires secrets qui vont de porte en porte animer les esprits contre nous et les pousser à notre destruction. J'oserai vous transcrire une des phrases : (Paris, 2 septembre) Vous perdez tous les jours quelques partisans. On détache les plus vertueux en leur montrant l'Ordre de Malte tel qu'on dit qu'il est, on assure que votre irrégulation et les mœurs de votre couvent ont révolté les voyageurs les moins délicats sur ces deux articles », *Mémoires du comte de Bray*, Paris, Plon, 1911, p. 139.

³ Tome I, préface.

⁴ Tome I, p. 18.

Société de l'histoire et du patrimoine de l'Ordre de Malte



Claude Joseph Vernet, l'entrée du port de Marseille et le fort Saint-Jean en 1754.

Régiment de Malte « dans lequel on s'engageait pour autant de temps qu'on voulait »⁵.

Il s'agit là de la première mention d'un fait d'actualité qui permet à l'auteur de montrer que son récit n'est pas un roman, mais un véritable témoignage. En effet, en 1775, Malte avait connu ce que l'on appelle la Révolte des prêtres⁶ et qui était en fait une tentative de la Russie⁷ de faire se soulever, grâce à leurs prêtres, les Maltais contre l'Ordre pour y substituer son autorité. À la suite de cette crise, le nouveau grand maître, Emmanuel de Rohan-Polduc⁸, considérant que les seules forces des quelques cinq cents Chevaliers vivant dans l'île ne pourraient résister à un éventuel soulèvement de près de cent mille indigènes, décida la création d'un Régiment de Malte⁹,

⁵ *Ibid.*

⁶ Le 9 septembre 1775, une trentaine de prêtres entraînés par l'un d'eux, Gaetano Mannarino (qui ne sortit de sa prison que sur ordre de Bonaparte en 1798), occupèrent deux forts de La Valette. Se rendant compte que leurs espoirs d'entraîner un soulèvement de la population étaient vains, ils se rendirent le lendemain à l'aube.

⁷ Dès le 16 mai 1774, le grand maître Ximenes (1773-1775) avait décidé de créer une commission de baillis Grand Croix, pour enquêter sur les démarches de l'envoyé de Catherine II à Malte, le marquis de Cavalcabo, « soupçonné, sur des fondements non équivoques, d'avoir tenté d'émouvoir plusieurs Maltais contre leur souverain légitime » (Ministère des affaires étrangères, Paris, C.P. Malte 14, n°294).

⁸ Fils de Jean-Baptiste de Rohan-Polduc (bras droit du marquis de Pont-Callec dans l'affaire générale dite *conspiration de Cellamare*) et de Marie-Louise de Veltoven. Il était né en 1725 et suivit son père en exil en Espagne. Il devint premier gentilhomme du duc de Parme et fut élu Grand Maître le 12 novembre 1775.

⁹ La création d'un régiment étranger de terre de 1 200 hommes avait été décidé par le Chapitre général (novembre 1776 - février 1777).

composé essentiellement d'étrangers à l'île et donc sans liens avec la population. Cette création entraîna une violente opposition des Chevaliers français, notamment ceux de la Langue d'Auvergne¹⁰ (dont le chef-lieu était Lyon), car leur chef ou *pilier*, qui était statutairement le Maréchal de l'Ordre, se voyait privé de toute autorité sur ce régiment, entièrement placé sous les ordres d'un seul Chevalier, le colonel de Freslon qui ne relevait que du seul Grand Maître¹¹. Carasi faisait donc allusion à un événement politique qui ne s'était pas seulement limité à Malte, mais qui avait défrayé la chronique puisque le roi de France et le pape avaient été appelés en arbitres dans cette affaire.

Acculés à l'expatriation, les trois compères se présentèrent aux sergents recruteurs du fort Saint-Jean et demandèrent à s'engager pour deux ans. Il leur fut alors répondu que l'engagement minimum était de six ans, mais que pour eux on consentirait une exception et qu'on leur permettrait de ne signer que pour deux ans. Ils furent alors reçus par le bailli de Foresta, agent général de l'Ordre à Marseille, qui les envoya alors au dépôt. Une nouvelle fois le récit rencontre la réalité puisque

¹⁰ Déodat de Dolomieu, lieutenant du Grand Maréchal démissionnaire de sa lieutenance, souhaitant sonner « le tocsin sur l'abus du pouvoir magistral » (Voir Alfred Lacroix, *Déodat Dolomieu, membre de l'Institut national (1750-1801) ; sa vie, sa captivité, ses œuvres, sa correspondance*, Paris, Perrin, 1921, p.112).

¹¹ Voir Alain Blondy, « L'Ordre de St Jean de Jérusalem et les Maltais - IV - Heurs et malheurs des réformes d'Emmanuel de Rohan de 1775 à 1786 », *Bulletin de la Société d'histoire et du patrimoine de l'Ordre de Malte*, 31, 2014, 75-87.

Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte

Si vous êtes intéressé par cet article et désirez l'acheter,
vous pouvez vous le procurer en nous contactant au

10, place des Victoires, 75002 Paris.

Téléphone : 01 42 96 48 36

Courriel : histoirepatrimoinemalte@gmail.com

LE CHÂTEAU DE BELVOIR

LE CHANTIER DE FOUILLES ET SES PROMESSES



Belvoir est l'un des plus importants châteaux, construit au Moyen Âge par l'Ordre. Appelée aussi l'« Etoile des vents », cette forteresse se situe dans le nord d'Israël à une quinzaine de kilomètres au sud de la mer de Galilée. Implantée au sommet d'une table de coulée basaltique, en limite orientale de la rupture de pente, elle domine la vallée du Jourdain et celle de la rivière Tavor. Sans être un château de frontière, cette fortification défendait des terres contrôlées par les chrétiens francs.

C'est de 1168 que date la première mention du château, lorsque le prince de Galilée confirme l'acquisition du « *castrum de Coquet* » vulgairement appelé « Belvoir » appartenant au franc Ivo Velos, par l'Ordre. Dès le début des années 1170, l'existence d'une véritable forteresse démontre que les Hospitaliers ont rapidement affirmé leur emprise monumentale sur ce site de hauteur. Enlevé par l'armée ayyûbide en janvier 1189 à la suite d'un siège commencé dès l'été 1187, le château, connu sous le toponyme arabe de Kawkab Al-Hawâ, intéresse Saladin qui, en 1192, y ordonne des réparations. À la suite de la paix conclue entre le comte Richard de Cornouailles et le sultan al- Kâmil en 1241, Belvoir figure parmi les châteaux rendus aux chrétiens avec une grande partie de la Galilée. Finalement, la place tombe entre les mains des Mamelouks dès la première campagne que le sultan Baybars entreprit en Palestine en 1263.

Depuis les campagnes de fouilles menées sous la direction de deux archéologues israéliens, N. Tzori et M. Ben Dov (1963 et 1966), Belvoir est considéré par certains auteurs comme le modèle des châteaux hospitaliers à plan centré. Cependant aucune étude exhaustive n'a été publiée sur l'histoire du site qui a connu la présence des Francs, des Ayyubides et des Mamelouks. L'enjeu d'une future mission est donc de déterminer, à travers des fouilles et une étude archéologique du bâti, les origines et l'histoire du chantier du château afin d'en étudier le fonctionnement et la chronologie.

Depuis 2013, une équipe franco-israélienne associe de manière novatrice, dans un travail pluridisciplinaire, non seulement des archéologues, historiens, architectes, historiens de l'art, topographes et géologues (Université de Lyon : les UMR 5138 et 5648 ; Université de Clermont ; le service des Antiquités israéliennes ; le Centre de Recherches Français de Jérusalem), mais aussi des praticiens (tailleurs de pierres). Afin de réaliser nos objectifs, cette équipe a développé une méthodo-

logie de travail qui, outre la fouille archéologique classique et la levée de plans, s'appuie sur une étude systématique des élévations au moyen de la photogrammétrie et l'étude des blocs actuellement répartis sur le terrain, dans le musée d'Israël (Jérusalem) et les réserves archéologiques de Bet Shemesh.

En conservant la même équipe pluridisciplinaire de futures recherches devraient s'attacher, dans le cadre d'un prochain projet (2017-2020), à l'extension des fouilles à l'intérieur du château afin de déterminer les limites du premier édifice franc et son niveau d'implantation. Puis procéder à l'analyse de la seconde enceinte et de la barbacane vraisemblablement construites après le réduit central. La question de l'hydraulique, capitale dans une structure fortifiée, constitue un autre volet de ce programme : deux citernes sont conservées de même qu'un réseau hydraulique important associé à des bassins et à une structure balnéaire. Cet ensemble fera l'objet des nouvelles investigations. La documentation 3D sera exploitée dans le cadre du projet de valorisation mené en collaboration avec le Service des Antiquités israéliennes représenté par l'architecte Vardit Shotten-Hallel et les autorités des Parcs.

Le conseil d'administration de la Société de l'histoire et du patrimoine de l'Ordre de Malte a décidé, compte tenu de l'importance historique du château de Belvoir, de contribuer financièrement à la poursuite du chantier de fouilles.

Il ne peut qu'inciter les membres de la société à se joindre de leur côté à ce geste en adressant des dons à l'association des amis de la maison de l'Orient en précisant « pour le projet Belvoir ». Ils recevront, dans ces conditions, un reçu *Cerfa* (reçu au titre des dons à certains organismes d'intérêt général) leur permettant d'être déductible de 60% sur leurs impôts.

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du compte : Association des Amis de la Maison de l'Orient
 Domiciliation : Créditcoop Lyon Saxe
 Code banque : 42559 - Code guichet : 00011
 N° de compte : 41020035656 - Clé RIB : 72
 N° de compte bancaire international (IBAN) :
 FR76 4255 9000 1141 0200 3565 672
 Code BIC : CCOPFRPPXXX